



## Déplacement de caveaux

-----  
Par Scorpion 58

Bonjour mes soeur veulent faire exumer nos parents.et faire déplacer le caveau. Mon frère et moi. refusons cette exumation.elles sont parvenu à faire signer un papier sur le quel mon frère déclare être d'accord pour cette exumation. Ce papier est il valable juridiquement? En sachant que d'après les pompe funebre il obligatoirement toutes les signatures des proches parents. Merci de vos réponses cordialement